



*Communiqué de presse
Paris, le 20 septembre 2018*

Ouverture d'un nouveau centre d'hébergement pour les réfugiés et d'un centre d'hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile dans le XVI^e arrondissement de Paris

Michel Cadot, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, Dominique Versini, adjointe à la maire de Paris en charge des questions relatives aux solidarités, à la lutte contre l'exclusion, à l'accueil des réfugiés et à la protection de l'enfance, et Ian Brossat, adjoint au maire de Paris en charge des questions relatives au logement et à l'hébergement ont visité, ce jour, un nouveau centre d'hébergement pour les réfugiés de 100 places et pour les demandeurs d'asile de 150 places. Le site accueillera également un centre d'hébergement pour familles orientées par le 115 (Samu social) de 50 places. L'occasion d'échanger avec les premières personnes accueillies.

250 nouvelles places pour accueillir dignement les réfugiés et les migrants

Géré par les professionnels de l'accompagnement social de l'association Aurore, ce centre a une capacité d'accueil de 250 places dont 100 sont dédiées aux réfugiés et à 150 hommes isolés demandeurs d'asile.

Cette ancienne caserne de gendarmerie, qui était inoccupée depuis la fin du mois d'août et qui appartient à la mairie de Paris, est mis à disposition de l'association Aurore pour une durée de deux ans. Au cours de cette période, c'est l'Etat qui prendra en charge le financement du dispositif d'accueil des réfugiés et des migrants.

Les personnes accueillies dans ce centre sont orientées depuis les 5 centres d'accueil et d'examen des situations (CAES) d'Ile-de-France après l'évaluation de leur situation.

Les demandeurs d'asile sont hébergés et accompagnés pendant quelques mois dans ce centre, le temps que leurs démarches administratives aboutissent.

Les réfugiés suivent un parcours d'intégration dans ce centre qui, à terme, doit les conduire vers l'insertion dans le logement autonome et l'emploi.

1 200 places créées en Ile-de-France pour renforcer les capacités d'accueil des migrants et des réfugiés

L'ouverture de ce nouveau centre s'inscrit dans le cadre de la consolidation du dispositif d'accueil des migrants et réfugiés en Ile-de-France qui prévoit l'ouverture de 1 200 nouvelles

places de centre d'hébergement pour migrants d'ici la fin du mois de septembre, portant à **9 131** le nombre total de places en CHUM dans la région.

L'ouverture de ces nouvelles places en centre d'hébergement d'urgence poursuit un double objectif. Elle vise, d'une part, à prévenir la reconstitution de campements illicites dans lesquels l'insalubrité des conditions de vie auxquelles sont exposés les migrants s'ajoute à l'emprise néfaste des réseaux de passeurs ainsi qu'aux désagréments subis par les riverains. Ces créations de places nouvelles permettront, d'autre part, de restituer progressivement les 11 gymnases réquisitionnés cet été dans toute l'Île-de-France pour mettre à l'abri les 1 990 migrants issus des campements du Millénaire, du Canal Saint-Martin et de la Porte des Poissonniers, [et notamment les 3 gymnases parisiens qui seront complètement restitués au plus tard le 15 octobre, avec les premières orientations dès la semaine prochaine.](#)

Le résultat d'un travail partenarial entre l'Etat, les collectivités et les associations

Le préfet de région a profité de sa visite pour saluer le travail mené par le secteur associatif, échanger avec les partenaires de l'Etat et remercier la mairie de Paris pour son concours à l'ouverture de ce nouveau lieu d'accueil qui s'inscrit dans sa politique volontariste de soutien à la création de places d'hébergement et de mise à l'abri pour les plus vulnérables : à Paris, 40% des places d'hébergement sont implantées dans des locaux municipaux.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)